

Comité des citoyens du Vieux-Québec

Procès-verbal de la réunion annuelle de l'Assemblée générale
tenue le 27 octobre 2004
à la Redoute Dauphine

Présentation spéciale

Avant de procéder à la tenue formelle de l'assemblée annuelle, les membres ont écouté les communications de messieurs Jean Desaultels et Serge Fillion, respectivement directeur de l'Unité de Québec de l'Agence Parcs Canada et urbaniste à la Commission de la Capitale nationale, quant aux différentes priorités envisagées par leurs organismes en regard du Vieux-Québec.

1. Choix d'un président et d'un secrétaire de séance

Jacques Lamarche et Louis Germain sont unanimement désignés pour occuper ces fonctions.

2. Adoption de l'ordre du jour

Sous proposition de Clermont Perreault, l'ordre du jour est accepté sans modification autre que l'ajout du point 7 ci-bas, ajout proposé par Benoît Bossé.

3. Rapport financier 2004 et approbation des états financiers.

La trésorière Jeanne Picard soumet son rapport financier, lequel fait état d'un solde du fonds de 2 817 \$, en baisse de 2 143 \$ sur l'exercice précédent. La baisse constante des recettes, due notamment à la disparition complète des mécènes au fil des années est un sujet de préoccupation importante. L'action publique du CCVQ et notamment ses moyens de communication s'en trouvent très amoindris.

Une discussion s'ensuit, principalement sur MursMurs. La discussion quant aux meilleurs moyens de publier MursMurs est reportée au point 6.

On propose un budget minimaliste dont le montant n'est pas précisé mais dont MursMurs est exclu. Si publication de MursMurs il y a, ce sera au moyen d'un budget *ad hoc*.

Cette conduite financière est acceptée, sous proposition de Marc Côté, appuyée par Réjean Savard.

4. Rapport annuel de la présidente

La présidente Françoise Sorieul présente son rapport d'activité, lequel est joint au présent procès-verbal pour en faire partie intégrante.

Benoît Bossé demande quelles ont été les suites de la lettre adressée au maire Jean-Paul L'Allier à l'automne 2003. La présidente indique que le maire y a réagi par une fin de non-recevoir, dénonçant le ton polémique du document. Benoît Bossé propose l'envoi d'une nouvelle lettre lui indiquant qu'il lui reste un an pour remplir ses promesses avant de quitter définitivement la mairie.

L'Assemblée adopte à l'unanimité une motion de félicitations, proposée par Robert Lemieux à l'endroit de la présidente et du petit nombre de personnes ayant courageusement abattu une quantité remarquable de travail.

Sur proposition de Clermont Perreault, appuyée par Marc Côté, le rapport de la présidente est accepté à l'unanimité.

5. Orientation et priorités : rapports des comités; propositions; consultation.

Christine Gosselin, Francine Lavoie et Jeanne Picard présentent successivement les rapports d'activités des trois sous-comités constitués par le Conseil d'administration pour étudier 1) la mission, 2) les moyens de communication et 3) le *membership* et le financement du CCVQ.

Denis Angers propose de confier les suites de ces rapports au Conseil d'administration à être élu ce jour. Marc Côté corrobore l'intervention de Denis Angers en recommandant que le nouveau Conseil base son action sur ces trois rapports.

Benoît Bossé opine que l'Assemblée doit donner un mandat très clair à son nouveau Conseil pour éviter la reprise des dissensions qui ont handicapé la dernière année d'activité des administrateurs.

Louis Campagna reprend et appuie les propos de Denis Angers.

Il est proposé par Denis Angers que, considérant l'heure tardive et la nécessité d'une discussion importante sur le contenu des trois rapports, le nouveau Conseil convoque une assemblée générale spéciale avec ce seul sujet à l'ordre du jour, à tenir au cours des trente prochains jours. Adopté à l'unanimité.

6. Modification aux règlements

Benoît Bossé propose une modification aux règlements en vertu duquel les membres du Conseil d'administration seraient interdits de participation à un parti politique municipal.

Réjean Savard propose que le CCVQ change de nom.

Le président déclare ces propositions non-recevables pour délibération en vue d'en disposer séance tenante. Elles sont donc référées au Conseil pour considération et leurs auteurs pourront demander qu'elles soient portées à l'ordre du jour de la prochaine assemblée générale.

7. Élections au Conseil d'administration

Deux démissions sont survenues en cours d'année. Trois membres demeurent : Francine Lavoie, Alain Paradis, Françoise Sorieul.

Deux postes sont à pourvoir pour un mandat d'un an et cinq postes pour un mandat de deux ans. Doris Côté et Jeanne Picard sont élus pour un mandat d'un an. Denis Angers, Étienne Berthold, Louis Germain, Clermont Perreault et Alain Turcotte sont élus pour un mandat de deux ans.

8. L'assemblée est levée à 10h15.